



ENT REAU : LE PARKING DE L'ENT

N'EST PAS UNE DECHETTERIE OU UNE ZONE DE STOCKAGE



Monsieur le Directeur du CPSF,

Le bureau local FO JUSTICE de l'ENT vous interpelle avec la plus grande fermeté concernant **l'état inacceptable du parking de l'ENT**. Depuis des années, le CPSF entrepose, divers matériels et équipements dans cet espace, comme le confirment les photographies jointes, alors qu'il relève clairement de la responsabilité et de l'usage exclusif du ENT.

Cette situation porte gravement atteinte à nos conditions de travail, à la sécurité des personnels et à **l'image de notre service**. La visite récente du Directeur Adjoint SP a malheureusement mis en lumière ce manquement, contribuant à une perception dégradée de notre environnement professionnel.

Au vu de ce constat, nous exigeons du CPSF :

- *Le retrait de tous les matériaux et équipements entreposés sur le parking de l'ENT.*
- *La remise en état intégrale des lieux (nettoyage, respect des normes de sécurité, signalisation).*
- *La clarification définitive des règles d'usage de cet espace.*
- *La proposition d'une solution alternative par le CPSF, par exemple l'aménagement d'un entrepôt ou d'une zone de stockage dédiée et conforme sur un périmètre défini et balisé, afin que cette situation ne se reproduise plus.*

Si aucune action concrète n'est engagée, **Le bureau local FO JUSTICE de l'ENT** se réserve le droit de saisir les instances supérieures et d'enclencher les démarches appropriées pour faire respecter nos droits et préserver nos espaces de travail.

Il est plus que temps que ce parking retrouve sa destination initiale et cesse d'être traité comme une annexe négligée du CPSF.

